

LE DEFI DES DEUX RIVES 2022

AVIS DE COURSE

Régate du trophée du Samedi 24 septembre

Comptant pour le championnat de Baie de Seine et le classement national FFV



Autorités organisatrices :
Cercle Nautique Honfleur (CNH) pour la rive Sud
Sport Nautique et Plaisance Le Havre (SNPH) pour la rive nord



1. REGLES

La régates est régie par :

- Les Règles de Course à la Voile 2021-2024 du World Sailing.
- Les prescriptions de la Fédération Française de Voile.
- Les règles "Osiris habitable".
- Le règlement du Championnat de Baie de Seine disponible sur www.snph.org
- Pour les traversées des chenaux : les règles du chapitre 2 des RCV ne s'appliquent plus et sont remplacées par la partie du Règlement international pour Prévenir les Abordages en Mer (COLREG).
- Le présent avis de course.
- Armement correspondant à une navigation à moins de 6 milles d'un abri.
- Equipement d'une VHF.

2. ADMISSIBILITE

La régates est ouverte à

- Tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception A, B et C norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 6^e catégorie de navigation ou équivalent.
- Les bateaux s'étant inscrits avant le départ, possédant un contrat de jauge Osiris valide et dont les membres d'équipage sont titulaires d'une licence FF Voile avec visa médical, et d'une autorisation parentale pour les mineurs.

3. INSCRIPTIONS et COUT

Pour les concurrents de la rive Sud, inscription :

- Sur NVI via le lien suivant : http://nvi-ins.fr/INS_REGATE?Manif=994 en précisant dans les commentaires le nombre de personnes au cocktail buffet dinatoire.
- Ou par retour de la fiche d'inscription à secretariat@cnh-honfleur.fr
- Ou directement au CNH 8 rue Saint Antoine **au plus tard vendredi 23 septembre à 17h30**

Pour les concurrents de la rive Nord, Inscription :

- sur le site du SNPH www.snph.org
- Ou au SNPH du Havre **au plus tard le vendredi 23 septembre de 18h00 à 20h00**

Coût

L'engagement par bateau **est de 10€**. Les frais de cocktail et buffet dinatoire du samedi soir au Grenier à Sel à Honfleur sont fixés à 10 euros par personne.

Les règlements s'effectuent au CNH pour la rive Sud et au SNPH pour la rive Nord.

4. PROGRAMME

- A disposition du comité : 13h30 au sud du chenal de Rouen à environ un mille au sud de la bouée N2 (cf Instructions de course).
Arrivée au Sud de la bouée N5 du chenal de Rouen puis embouquement du chenal vers Honfleur pour la soirée de résultats et la remise du trophée au CNH ou retour vers les ports d'origine
- Fermeture de ligne à 18h

- 20h30 au Grenier à Sel de Honfleur accueil par le CNH : proclamation des résultats, remise du trophée et cocktail et buffet

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles sur les sites du SNPH www.snph.org et du CNH www.cnh-honfleur.net au plus tard le vendredi 23 septembre à 12h.

Toutes les infos seront communiquées sur le groupe WhatsApp « DEFI 2 RIVES », les concurrents seront intégrés à ce groupe lors de leur inscription.

Les concurrents doivent émerger par VHF (canal 06) en signalant leur présence et leur intention de courir au bateau comité avant la procédure de départ.

Il n'y aura pas de briefing. Les éventuels avenants seront confirmés par VHF avant le départ et sur WhatsApp.

A l'arrivée, **les bateaux ne se rendant pas à Honfleur, doivent émerger par VHF (canal 06) et doivent obtenir un accusé de réception du Comité de course.**

6. PARCOURS

Parcours du type côtier décrit dans les instructions de course ou donné par VHF au départ.

Une seule course avec l'arrivée dans **l'entrée de la Seine** pour permettre aux concurrents ne pouvant rallier Honfleur de rentrer plus facilement vers leur port d'origine

7. CLASSEMENT

Le classement regroupera toutes les flottes : croiseurs et sportboats.

La détermination de la rive gagnante suit la règle suivante : dans chaque flotte, on totalise les points règles du Championnat de Baie de Seine (système de points FFVoile dit LP 200) de la première moitié des bateaux (arrondi à l'entier supérieur) et on les affecte à leur rive.

Les autres bateaux, quelle que soit leur place, marquent 5 points pour leur rive. La rive qui a le plus de points gagne.

8. PLACE AU PORT

Les bateaux concurrents sont accueillis gratuitement à Honfleur du 24 septembre au 2 octobre inclus.

9. COMMUNICATION DES CLASSEMENTS

Les classements seront communiqués lors de la remise des prix samedi 24 septembre à 20h30 au Grenier à Sel de Honfleur et sur WhatsApp et ensuite sur le site du CNH.

10. COMMUNICATION RADIO VHF canal 06

11. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

12. DECISION D'ABANDONNER

Afin d'éviter de déclencher des moyens de recherche, il est demandé **aux concurrents qui abandonnent de le signaler soit par VHF (canal 06 avec un accusé de réception) soit par SMS au 06 07 05 16 50 ou 07 68 05 85 50**

13. REMISE DES PRIX

La remise du Trophée à la rive gagnante aura lieu au Grenier à Sel de Honfleur samedi 24 septembre à 20h30.

Informations complémentaires : marée, ouverture des portes à Honfleur

Basse Mer Le Havre : 17h53 (2.00 mètres) / Pleine Mer Le Havre : 23h05 (7,65 mètres) / Coef 73/78

Sas Honfleur : Ouverture Pleine Mer le matin de 09h25 à 10h55 / Ouverture Pleine Mer le soir de 21h35 à 23h05

En dehors des ouvertures pleine mer, entrée toutes les heures pleines 24h/24.

Sorties aux demi-heures, sauf restrictions